

Interview de Jimmy Bâabâa, adjoint au maire de Chambéry chargé de la transition écologique

« Bonjour Jimmy Bâabâa. Merci d'accepter de répondre à nos questions. Vous occupez, en tant que 4^{ème} adjoint dans l'équipe municipale de Chambéry, le pôle transversal de la transition écologique, et c'est à ce titre que le groupe Hironnelles et Martinets (H&M) de la LPO délégation Savoie, souhaite connaître votre position sur la situation des espèces anthropophiles inféodées au bâti et plus particulièrement des hirondelles et des martinets.

Quelques rappels sur leur statut : on note une diminution des populations d'hirondelles de 33%* pour l'hirondelle de fenêtre et jusque 43%* pour l'hirondelle rustique en seulement 10 ans (*Données du Programme STOC 2015).

Les hirondelles rustiques et de fenêtre sont désormais inscrites sur la liste rouge des espèces nicheuses avec le statut « quasi menacé », suite de la révision de la liste rouge national de l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), et de plus de 40% en 20 ans pour le martinet noir.

Ces espèces, si proches de l'homme et pourtant si méconnues, sont menacées par la destruction de leur habitat lors de la démolition des bâtiments qui abritaient leurs nids, de la rénovation des façades, des toitures et maintenant par les opération d'isolation par l'extérieur.



© Nicole Girard



Martinet noir © Michèle Nicolas-Saillant

Le groupe H&M a pris l'initiative d'organiser pour la première fois à Chambéry, une prospection participative dans le but de recenser les sites de nidification du martinet noir et d'en établir une cartographie. .

Que pensez-vous de cette initiative collaborative ? »

« La première prospection participative organisée par le groupe H&M s'est tenue pendant la « Semaine de la Nature en Ville », impulsée et coordonnée par la Ville de Chambéry.

Les animations et ateliers organisés durant cette semaine avaient pour vocation de sensibiliser et de donner des outils et perspectives d'implication des habitants aux enjeux liés à la préservation et au développement de la nature, sous toutes ses formes. Implantée dans un environnement urbain très minéral, la faune et la flore ont été trop souvent considérés comme des éléments de mobilier urbain, des nuisibles ou des variables d'ajustement.

À ce titre, le recensement participatif des sites de nidification du martinet noir est exemplaire : les participants ont pu s'informer en bénéficiant des connaissances d'animateurs passionnés et pédagogues, sur les conditions de vie des martinets en ville, leurs bienfaits, mais aussi les menaces auxquelles ils sont exposés.

Cela permet de comprendre que les choix d'aménagements urbains ou les techniques de construction ont un impact direct sur la capacité de l'espèce et plus globalement de la faune locale, à s'établir et se reproduire sur le territoire : chacun - individus, entreprises, administrations - peut à son échelle contribuer à la préservation et au développement de la biodiversité, avec des actions ni coûteuses, ni difficiles à mettre en œuvre.

Des passants ne participant pas aux déambulations ont également pu être interpellés par la présence de groupes de « prospecteurs » munis de jumelles pour observer des oiseaux. Cela crée les conditions d'un changement de regard sur la présence de la nature en ville et le besoin d'y accorder la plus grande importance.

La méthode de recensement s'inscrivant dans une démarche de « sciences participatives » répond également à l'envie croissante des habitants de participer à des actions collectives qui porte sur l'espace public, à l'image des chantiers citoyens de végétalisation que la Ville promeut par ailleurs, et en définitive d'être acteurs du bien commun au niveau local.

Enfin, le recueil et la consolidation de ces données de prospection par le biais du recensement effectué doit permettre de nourrir la connaissance des espèces et sites à enjeux, dans le but de mieux cibler les actions que la Ville peut mettre en œuvre avec des partenaires comme la LPO, complémentairement aux investigations menées dans le cadre de la réalisation de l'Atlas de la biodiversité communale, en cours de finalisation. »



Hirondelle de fenêtre © Michèle Nicolas-Saillant



317 rue Nicolas Parent © Nicole Girard

Le groupe envisage d'aller plus loin que l'établissement d'une simple cartographie qui montre les limites d'un recensement difficile, aléatoire et évolutif. Il souhaite vous proposer (à l'instar des villes comme Lyon, Paris et Toulon) une opération « Bâtir en protégeant la biodiversité » diffusée à l'attention de tous les acteurs du bâti (architectes, promoteurs, entreprises, bailleurs sociaux, syndic...). Un flyer, rappelant la loi et proposant un protocole des bons gestes, existe : à avoir avant tout travaux !



Effleureurs rue Croix d'Or © Nicole Girard

**« Qu'en pensez-vous ?
Pourriez-vous mettre un tel dispositif en place ? »**

« Les actions de sensibilisation sont nécessaires car le degré de connaissance des acteurs du bâti sur ce sujet reste encore limité, alors même que la sensibilité globale de la population et des acteurs eux même à ces enjeux est en progression constante. Des campagnes d'information, présentant l'attention particulière à avoir à la biodiversité et les bons gestes à adopter dans les choix et méthodes de travail, peuvent être un bon vecteur de changement de pratiques pour des acteurs qui ont de plus en plus conscience de la responsabilité sociale et environnementale qui leur incombe, tous secteurs et métiers confondus.

La Ville dispose des contacts, outils, et moyens nécessaires pour entreprendre ce type d'opération. Sa qualité de maître d'ouvrage d'un nombre significatif de projets urbains lui confère la possibilité d'avoir des exigences particulières en matière de préservation de la biodiversité. C'est d'ores et déjà le cas en matière d'élagage : pour les opérations arboricoles ne pouvant être différées après la période de nidification des oiseaux, le service Espaces verts et ses prestataires s'engagent à accorder la plus grande attention à la présence de nids et disposent des contacts pour trouver des solutions si la présence de nids est constatée lors des opérations.

Aussi, à l'instar des autres exigences environnementales formulées contractuellement à l'occasion du passage de marchés publics de travaux, le volet « biodiversité » fait partie intégrante d'une Charte de la construction, de la rénovation et de l'aménagement durable, que les services techniques municipaux finalisent et à laquelle sera donnée une force réglementaire dans les relations contractuelles avec les acteurs du bâti prestataires de la Ville. »



Tour de la roche, 5 nids actifs © Nicole Girard

Toujours dans le souci de protéger ces espèces en impliquant la population et les services publics, nous vous faisons 3 propositions.

« Quel est votre avis sur ces 3 propositions ? »

Les espèces que nous souhaitons protéger sont des insectivores, il leur serait utile de favoriser la végétalisation de la ville (parking, toitures, façades, fauches tardives, pieds d'arbres, continuités vertes, mares de boue...)

« La Ville a enclenché un plan de renaturation à l'occasion de la Semaine de la Ville. Les actions de végétalisation en constituent l'épine dorsale, et vont être structurées sur la durée du mandat autour de trois grandes orientations : végétaliser de manière tactique, durable, et participative.

Tactique car il convient de cibler au mieux les secteurs à traiter, c'est l'objet des marches exploratoires expérimentées ce printemps, mais aussi de tous les outils cartographiques mis en place pour orienter les efforts des services municipaux sur les zones présentant le plus d'importance (îlots de chaleur, trames vertes et bleues, secteurs denses où créer des espaces d'oxygénation). La végétalisation doit être durable, ce qui implique la mise en œuvre de pratiques de gestion des espaces verts tenant compte de tous les facteurs impactant les conditions de développement des végétaux dans un espace urbain (choix d'essences et espèces résistant à la sécheresse, techniques de plantation et d'entretien garantissant la pérennité des végétaux dans la durée).

Concrètement ces actions seront visibles dès la rentrée scolaire, avec la désimperméabilisation / végétalisation de cinq cours d'écoles dans tous les quartiers de la ville : en moyenne, les surfaces imperméabilisées diminueront de 42%, près d'une quarantaine de grands arbres seront plantés, et les enfants pourront évoluer dans des environnements propices à la biodiversité (jardins des sens, prairies et haies mellifères, carrés potagers). Ensuite à l'automne démarreront les campagnes de plantations d'arbres basées sur la connaissance du terrain des services techniques, et s'appuyant également sur l'expertise des citoyen.nes qui ont jusqu'à fin août pour renseigner leurs souhaits de zones à végétaliser sur la plateforme collaborative mise en place lors de la Semaine de la Nature en Ville.

Enfin, le lancement en octobre du projet « Ville perméable », mené en partenariat avec l'appui du CISALB (Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget) et de nombreux partenaires techniques, sera l'occasion de mieux valoriser les outils de la Ville pour contribuer à la renaturation de la Ville (Permis de végétaliser, diffusion du guide Acceptons la nature...) tout en associant les habitant.es à des travaux de désimperméabilisation / végétalisation d'espaces publics réputés pour leur trop importante minéralité. »

Lancer une campagne d'information et de sensibilisation sous la forme d'articles dans les magazines municipaux, d'affichages dans la ville, de conférences grand public.

« Un article sur la finalisation de l'Atlas de la biodiversité communale et les suites à lui donner va être publié dans le prochain numéro de Chambéry magazine (automne). L'usage de l'ensemble des supports de communication de la Ville à cet effet peut s'envisager en fonction de la période et des actualités : par exemple, ces supports pourraient être exploités au printemps prochain pour sensibiliser les habitants sur les dégâts occasionnés par les tailles de haie ou arbustes pendant la période de nidification des oiseaux. Les sujets à traiter sur ce thème sont nombreux, et l'exploitation de la communication municipale est un moyen efficace de s'adresser à une grande partie de la population locale qui peut adopter des pratiques ou réaliser des gestes qui ont un impact réel sur la biodiversité »



© Nicole Girard

La pose de nichoirs artificiels pour les martinets noirs sur les bâtiments de la ville dans le respect des monuments historiques.

« La LPO et les services municipaux travaillent déjà de concert pour équiper le nouveau stade municipal en nichoirs à martinets. Ce type de collaboration fonctionne d'autant mieux que les équipements sont prévus de manière anticipée dans le séquençage des projets de construction. L'étape d'après sera de systématiser l'installation de tels équipements - peu onéreux et peu impactant d'un point de vue technique - avec une attention particulière à porter aux zones à fort enjeu biodiversité.

Pour les bâtiments existant, des équipements peuvent être installés en fonction de la programmation et de la typologie des travaux envisagés dans la gestion du patrimoine municipal. Ces opérations doivent être corrélées au programme ambitieux de rénovation thermique des bâtiments municipaux que porte la Mairie, et supposent de lever trois verrous : la difficulté d'intervenir sur des bâtiments classés, qui suppose de renforcer la sensibilisation des autorités compétentes aux enjeux de transition écologique, le manque de formation des agent.es en charge des interventions sur les bâtiments, mais aussi la prise en compte trop tardive de ces besoins dans le séquençage des projets. C'est tout l'intérêt d'un outil comme la Charte de la construction, de la rénovation et de l'aménagement durable, qui oblige les maitres d'ouvrage à prendre en considération à temps l'enjeu biodiversité, et de l'accompagnement des agent.es en charge des projets, comme c'est le cas sur le projet du stade municipal. »

Propos recueillis par Nicole Girard, référente du Groupe Hirondelles & Martinets



Hirondelle de fenêtre © Michèle Nicolas-Saillant